



## PARCOURS CREATEUR \_ CRÉER, GÉRER ET DÉVELOPPER SA TPE/PME (FOAD)

Le parcours créateur est conçu pour vous permettre de disposer des meilleures connaissances liées à l'entrepreneuriat et pour développer vos compétences de chef d'entreprise.

Il s'agit d'une offre modulaire que vous pouvez suivre en full digital sur la plateforme e-artisanat tout en bénéficiant d'entretiens individuels à distance.

Plateforme [e-formation-artisanat](https://e-formation-artisanat.fr)

### Public concerné :

- Porteur (se) de projet de création ou reprise d'entreprise

### Prérequis :

- Disposer d'un outil informatique avec une connexion internet, carte son et carte vidéo

### Modalités :

- Formation en ligne - Individuelle

### Durée :

- 35 heures  
A réaliser en ligne dans un délai de 30 jours

### Horaires :

- A la convenance de l'apprenant

### Tarif :

- 500€  
- Prise en charge à définir selon statut  
- Financement possible par CPF

[Créer son compte CPF](#)

### Objectif général

- ✓ Appréhender les bases juridiques, fiscales, financières et réglementaires nécessaires au pilotage et à la gestion de son entreprise et mettre en œuvre une stratégie commerciale efficace pour trouver des clients et vendre ses produits/services

### Objectifs pédagogiques

- ✓ Choisir le bon statut et appréhender ses incidences fiscales, sociales et financières de son choix
- ✓ Comprendre les mécanismes financiers de base et connaître les points clés d'une étude de faisabilité d'un projet d'installation.
- ✓ Vérifier la viabilité économique et financière de son entreprise
- ✓ Appréhender les obligations fiscales et sociales de son entreprise
- ✓ Mettre en place une organisation administrative et comptable efficace
- ✓ Analyser son positionnement sur le marché pour se démarquer de ses concurrents et gagner de nouveaux clients
- ✓ Choisir des actions commerciales adaptées et s'approprier des outils de communication pour booster ses ventes
- ✓ Choisir le meilleur circuit de distribution et appréhender les différentes possibilités du Web

### Programme

- ✓ Choisir un statut juridique, ses options fiscales et sociales
- ✓ Réaliser l'étude prévisionnelle de son projet d'installation : Calculer son chiffre d'affaires prévisionnel et ses charges,
- ✓ Élaborer son plan de financement,
- ✓ Appréhender la rentabilité du projet en intégrant la capacité à rembourser les engagements bancaires
- ✓ Appréhender les documents de synthèse comptables : bilan, compte de résultat et tableaux de bord...
- ✓ Anticiper l'organisation administrative et comptable de son entreprise

- ✓ Trouver ses clients en étudiant son marché et en se démarquant de ses concurrents
- ✓ Créer ses outils de communication adaptés à son entreprise et valoriser son identité dans sa stratégie commerciale
- ✓ Choisir son (ses) circuit(s) de distribution, définir son juste prix et son coût de revient...
- ✓ Cibler les actions commerciales les plus adaptées à ses clients
- ✓ Faire du Web 2.0 un atout pour le développement de son activité

## Formateur

- ✓ Les entretiens individuels seront réalisés par les conseillers de la CMA-CVL de votre territoire, spécialistes de l'accompagnement des créateurs et des repreneurs d'entreprise.

## Méthodes et moyens pédagogiques

- ✓ Une approche très concrète et des quiz en fin de module pour vérifier l'acquisition des connaissances.

## Documents remis

- ✓ Une bibliothèque de documents et une sitothèque sont à disposition de l'apprenant dans chaque module.

## Dispositif d'informations et de positionnement des stagiaires

- ✓ En amont de la formation, un **entretien de positionnement** est réalisé pour évaluer le besoin du stagiaire et l'orienter vers l'action de formation adaptée.
- ✓ A l'occasion des échanges, une **fiche diagnostic** est complétée et permet d'identifier le parcours de la personne (diplôme, expérience) et de vérifier ses objectifs à des fins d'adaptation et individualisation du parcours de formation.
- ✓ A l'issue de l'entretien, le **programme détaillé** de la formation est transmis au candidat.
- ✓ Toute information demandée à un candidat a un lien direct avec la formation et reste confidentielle.

## Prise en compte de l'appréciation des stagiaires

- ✓ La satisfaction est recueillie via nos enquêtes envoyées par mail à chaque stagiaire. Deux enquêtes sont à remplir en ligne à la fin de chaque formation (à 10 jours puis à maximum 6 mois). La satisfaction est affichée sur notre site Internet rubrique « se former »

## Évaluation des acquis de la formation

- ✓ 3 études de cas écrites : Etude de cas pratique sur la gestion de l'entreprise, étude de cas pratique sur la partie

## Suivi post formation

- ✓ Un suivi individualisé peut être mis en place pour répondre à toutes questions complémentaires en lien avec le montage du projet avec un conseiller d'entreprise

## Bilan pédagogique du stage

- ✓ Un rapport de note est établi par la plateforme et transmis à la référente de parcours et au conseiller d'entreprise.

## Renseignements et inscription :

### **Vos contacts formation :**

Sites 18-36-37 : Annick ROUSSILLIAT – 02 54 08 80 03 – [aroussilliat@cma-cvl.fr](mailto:aroussilliat@cma-cvl.fr)

Sites 28-41-45 : Léa DUBIEL – 02 38 62 18 54 – [ldubiel@cma-cvl.fr](mailto:ldubiel@cma-cvl.fr)

### **Handicap :**

**Référent handicap du site de formation :** Elodie BEUGNON – 02 47 25 24 93 – [ebeugnon@cma-cvl.fr](mailto:ebeugnon@cma-cvl.fr) ou Murielle BABOUIN – 02 36 25 31 05 – [mbabouin@cma-cvl.fr](mailto:mbabouin@cma-cvl.fr)

L'établissement s'est doté d'une capacité à étudier, au cas par cas, les besoins spécifiques des candidats qui voudront postuler à une formation afin de mobiliser les moyens nécessaires pour compenser les conséquences d'un handicap.

### **Organisme de formation :**

Chambre de Métiers et de l'Artisanat Centre-Val de Loire – N° de SIRET : 130 027 980 00015 – N° de déclaration de l'activité : enregistré sous le numéro 24450381045 – Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.